

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024**

Délibération n° :

DL27/2024

Objet :

Création d'emplois permanents au titre des avancements de grade 2024 et modification du tableau des emplois permanents

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 5 septembre 2024,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERCHON (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- Mme LEBLANC (titulaire - CPS)
- M. MASURE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. POMPEIGNE (titulaire - CCHVC)
- M. ROMIEN (suppléant - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. XAVIER (suppléant - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 29/08/2024

Avaient donné pouvoir :

Aucun pouvoir.

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) ; Mme DUMAS (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire - CPS) ; Mme GELOT (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS).

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 27
VOTANTS : 27

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Patrice CAMBON est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Délibération n°DL27/2024
Création d'emplois permanents au titre des avancements de grade 2024 et
modification du tableau des emplois permanents

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.332-8 à L.332-14 et L.313-1 ;

Vu le budget de la collectivité ;

Vu le tableau des emplois permanents existant ;

Vu l'arrêté n°59/2024 relatif aux Lignes Directrices de Gestion en matière de gestion des ressources humaines du SIOM de la Vallée de Chevreuse pour la période 2024-2026 ;

Vu l'arrêté n°60/2024 établissant le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 ;

Vu la note de présentation ;

Considérant qu'il appartient donc au Comité Syndical de créer des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade, et ce, pour satisfaire aux besoins du service ;

Considérant que la délibération doit préciser les grades correspondants aux emplois créés, la catégorie hiérarchique dont les emplois créés relèvent et leur durée hebdomadaire de service afférente ;

Considérant que plusieurs agents titulaires du SIOM appartenant à la filière administrative ou à la filière technique remplissent les conditions réglementaires pour bénéficier d'un avancement de grade, les grades à créer étant en adéquation avec les fonctions assurées par les agents concernés ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de créer les emplois permanents suivants à compter du 1^{er} octobre 2024 :

Filière administrative :

- Un emploi d'attaché hors classe permanent à temps complet relevant de la filière administrative de catégorie A ;
- Quatre emplois d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe permanents à temps complet relevant de la filière administrative de catégorie C ;

Filière technique :

- Un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe permanent à temps complet relevant de la filière technique de catégorie B ;
- Trois emplois d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe permanents à temps complet relevant de la filière technique de catégorie C ;
- Un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe permanent à temps complet relevant de la filière technique de catégorie C.

Approuve le tableau des emplois permanents (agents titulaires et non titulaires) ci-joint modifié en conséquence comme suit à compter du 1^{er} octobre 2024 :

Filière administrative :

- Grade d'attaché hors classe :
Ancien effectif : 0
Nouvel effectif : 1
- Grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe :
Ancien effectif : 0
Nouvel effectif : 4

Filière technique :

- Grade de technicien principal de 2^{ème} classe :
Ancien effectif : 1
Nouvel effectif : 2
- Grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe :
Ancien effectif : 0
Nouvel effectif : 3
- Grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe :
Ancien effectif : 4
Nouvel effectif : 5

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Fonctionnaires stagiaires ou titulaires et contractuels

GRADES	CATEGORIE	POSTES	EFFECTIF POURVU		VACANTS
			TITULAIRES	CONTRACTUELS	

EMPLOI FONCTIONNEL

DGS	A	1	1	0	0
DGA	A	2	1	0	1
TOTAL		3	2	0	1

FILIERE ADMINISTRATIVE

Attaché hors classe	A	1	0	0	1
Attaché principal	A	2	2	0	0
Attaché	A	5	2	1	2
Rédacteur Pp 2 ^{ème} classe	B	1	1	0	0
Rédacteur	B	2	1	0	1
Adjoint Adm.Pp de 1 ^{ère} classe	C	4	4	0	0
Adjoint Adm.Pp de 2 ^{ème} classe	C	6	0	0	6
Adjoint Administratif	C	4	3	0	1
TOTAL		25	13	1	11

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur Principal	A	1	1	0	0
Ingénieur	A	5	0	2	3
Technicien Pp de 1 ^{ère} classe	B	1	0	0	1
Technicien Pp 2 ^{ème} classe	B	2	2	0	0
Technicien	B	2	0	0	2
Agent de Maitrise Pp	C	1	1	0	0
Agent de Maitrise	C	2	0	0	2
Adj. Technique Pp 2 ^{ème} classe	C	5	5	0	0
Adj. Technique Pp 1 ^{ère} classe	C	3	3	0	0
Adjoint Technique	C	10	5	1	4
TOTAL		32	17	3	12

60	32	4
-----------	-----------	----------

24

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

12 SEP. 2024

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL27_2024
Date de la décision:	2024-09-12 00:00:00+02
Objet:	Création d'emplois permanents au titre des avancements de grade 2024 et modification du tableau des emplois permanents
Classification matières/sous-matières:	4.1
Identifiant unique:	091-200062321-20240912-DL27_2024-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20240912-DL27_2024-DE-1-1_0.xml	text/xml	1066
nom original: DL 27 2024.pdf	application/pdf	512984
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20240912-DL27_2024-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	512984
nom original: Note présentation DL 27 2024.pdf	application/pdf	84573
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20240912-DL27_2024-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	84573

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	12 septembre 2024 à 17h27min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 septembre 2024 à 17h30min04s	l'enveloppe 1088915 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	12 septembre 2024 à 17h35min12s	
Acquittement reçu	12 septembre 2024 à 17h40min03s	Reçu par le miat le 2024-09-12